



Le ministre Guerini a évoqué trois axes majeurs en introduction :

- ▶ l'urgence sur le pouvoir d'achat
- ▶ les transformations plus structurelles à travailler à moyen terme
- ▶ la réussite nécessaire des élections professionnelles notamment en termes de participation

Il a précisé que le dossier retraites sera prioritairement géré par le ministre du Travail, même si des aspects nécessiteront un traitement interministériel impliquant la Fonction publique.

La CGT a introduit son propos à partir des éléments figurant en annexe.

Dans ses réponses, le ministre a insisté sur le sens du travail, la spécificité du service public, le rôle de la Fonction publique dans la transformation du pays (transition écologique et égalité professionnelle notamment), le lien aux usagers.

../.. suite à télécharger

fichiers:



[Télécharger 2022.06.02_-_bilaterale_cgt-mtfp_du_31.05.2022.pdf](#) (206.58 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Fonction publique](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank